

69^e Assemblée générale
Vendredi 4 octobre 2019 à 09h30 à Yverdon-les-Bains

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée générale et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du district du Jura – Nord vaudois par M. Etienne Roy, Préfet
3. Présentation de la commune d'Yverdon-les-Bains par M. Jean-Daniel Carrard, Syndic
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 octobre 2018
5. Rapport du Comité
6. Rapport de la Commission de vérification des comptes
7. Approbation de la gestion et des comptes
8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle
9. Approbation du budget
10. Election du comité
11. Election des vérificateurs des comptes
12. Remise des diplômes pour 25 ans d'activité et mutations
13. Lieu et date de la prochaine Assemblée générale
14. Propositions individuelles et divers
(les propositions individuelles doivent être formulées par écrit et transmises au Président, 15 jours avant l'Assemblée générale)
15. Message de Mme Corinne Martin, cheffe du Service des communes et du logement
16. Message de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

2^{ème} partie

Exposé de M. Eric Kaltenrieder, Président du Tribunal cantonal, « *La judiciarisation de notre société ou pourquoi les communes doivent-elles faire de plus en plus appel à un avocat-conseil ?* »